

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 juin 2021

---

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4078)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 699

présenté par

Mme Brugnera, rapporteure et M. Boudié, rapporteur

-----

### ARTICLE 25

I. – À l’alinéa 17, substituer aux mots :

« le bénéficiaire a été mis »

les mots :

« l’association a été mise ».

II. – En conséquence, au même alinéa, substituer aux mots :

« au bénéficiaire »

les mots :

« à l’association ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.